

Collège Romain Blache, le 12/09/18

CAMPAGNE DE BOURSE NATIONALE DE COLLEGE - ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

La campagne de Bourse Nationale de Collège pour l'année scolaire 2018-2019 est ouverte jusqu'au 18 octobre 2018.

Tous les élèves du collège sont concernés.

Cette année, comme l'an dernier, la demande de bourse de collège s'effectue **uniquement en ligne** pour tous les élèves des collèges publics.

Les parents des élèves déjà présents l'an dernier au collège, devront utiliser les mêmes codes pour se connecter à leur compte dans « scolarité service ». Ce compte est valable jusqu'en 3^{ème}.

Pour les parents des élèves de 6^{ème}, ainsi que des nouveaux élèves, nous joignons à cette note les codes téléservices nécessaire à la création du compte, ainsi que la marche à suivre pour cette création.

Attention, seule le parent qui perçoit les allocations familiales peut faire la demande de bourse de collège, (une seule demande par élève).

Dans un 1^{er} temps : vérifier si vous pouvez prétendre à la bourse :

Evaluer vos ressources en vous aidant du barème d'attribution des bourses de collège 2018/2019 (voir ci-dessous) et/ou en effectuant une simulation à l'adresse suivante :

www.education.gouv.fr/aides-financieres-college

Dans un 2nd temps : vous avez vérifié que vous pouvez prétendre à la bourse :

Pour cela, les parents ou responsables d'élèves doivent se connecter au portail Scolarité-Services <https://teleservices.ac-nice.fr/ts>, et suivre les instructions (voir annexes au verso).

Après votre première connexion (**uniquement** d'un ordinateur fixe ou ordinateur portable), vous recevrez une confirmation sur votre boîte mail (attention cela peut prendre plusieurs heures), afin d'activer ce compte.

En tant que parent d'élèves, vous pourrez ainsi :

- Faire une demande pour un ou plusieurs enfants scolarisés dans le même collège public
- Récupérer directement vos données fiscales nécessaires à l'instruction de la demande
- Connaître une estimation de la bourse à la fin de la saisie.

Un Relevé d'Identité Bancaire au Nom et Prénom du demandeur de la bourse est à déposer (**impérativement à chaque demande**), au **secrétariat d'intendance du collège Romain Blache au plus tard le 18 octobre 2018.**

En cas de difficulté, le service intendance vous accompagnera dans vos démarches. Merci de contacter le service gestion au 04 94 26 70 50.

Principal
Corine TERELLI

Adjoint Gestionnaire
Isabelle DUCHENE

Barème d'attribution des bourses de collège 2018/2019

| | Nombre d'enfants à charge | Echelon 1* | Echelon 2* | Echelon 3* |
|-----------------------------|----------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| 1 | | 15048 | 8134 | 2 870 |
| 2 | | 18 521 | 10 012 | 3 532 |
| 3 | | 21 993 | 11 889 | 4 195 |
| 4 | | 25 466 | 13 767 | 4 857 |
| 5 | | 28 939 | 15 644 | 5 520 |
| 6 | | 32 412 | 17 521 | 6 182 |
| Montant annuel de la bourse | | 105€ | 288€ | 453€ |



Demander une bourse de collège

En ligne c'est plus simple et efficace !

Le collège innove et facilite les démarches des parents

Du 3 septembre au 18 octobre 2018

Connectez-vous à **SCOLARITÉ SERVICES** pour demander une bourse de collège

<https://teleservices.ac-nice.fr/ts>



Le collège vous aide...

Contact : 04-94-26-70-50



Ce service en ligne a reçu l'agrément de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL)

→ Du 3 septembre au 18 octobre 2018



Demander une bourse de collège

En ligne c'est plus simple et efficace !

Plus de **340 000** demandes en 2017

Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne



Mon avis d'impôt 2017 (et mon avis d'impôt 2018 si un changement familial ou professionnel a entraîné une baisse de revenus en 2017 par rapport à 2016)



L'identifiant et le mot de passe de mon compte Éducation nationale (ATEN) fournis par le collège.



Mon adresse de messagerie électronique

Le déroulement de ma demande

1 Je me connecte à **Scolarité services**

<https://teleservices.ac-nice.fr/ts>

Plus simple, plus sécurisée, je me connecte via :



Mes informations fiscales sont plus précises et je n'ai aucun renseignement complémentaire à saisir.

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

2 Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.

3 Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

education.gouv.fr/aides-financieres-college



Ce service en ligne a reçu l'agrément de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL)